RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SIS MORGET

Une année 2016 riche en activités

MORGES Si 2016 a été une année forte en total d'activités (706 soit 35 de plus qu'en 2015) pour le SIS Morget, elle a été très calme en interventions (285 contre 328 en 2015). L'année a également été marquée par des déménagements de locaux et par la décision d'engager un nouveau permanent à 100%.

Davantage d'espace

En 2016, le SIS Morget commandé par le Major Eric Henry a terminé sa cinquième année d'existence. Parmi les éléments à relever, il y a l'acceptation, lors de l'assemblée des délégués en avril, de créer un nouveau poste de permanent à 100%. Celui-ci permet de faire face à l'accroissement du travail de gestion (administration, instruction) et au manque d'effectif en journée. Le chargé de formation, Stéphane Martin de Préverenges, a débuté le 1er février 2017. Ce qui porte le total à six permanents pour l'équivalent de cinq unités de travail.

Ce cinquième exercice a également été marqué par des changements au niveau des casernes et locaux. A Morges, la libération des bureaux par la Protection civile a permis d'offrir davantage d'espace aux personnes situées dans la caserne principale et un local a pu être aménagé pour accueillir le Détachement d'Appui qui devait quitter Préverenges. Un local à Marcelin 7, que louait la PCi, a également été repris afin d'y ranger du matériel.

L'organe d'intervention de Saint-Prex, jusque là réparti entre les casernes d'Etoy et de Saint-Prex, a emménagé à l'automne dans sa nouvelle caserne située dans l'ancien Arsenal. L'école de formation, précédemment à Préverenges, y a pris ses quartiers début 2017. En 2016, la caserne de Préverenges et un local de stockage de matériel à Lussy-sur-Morges ont été libérés et rendus aux communes. A ce jour, les volontaires et le matériel du SIS Morget sont répartis sur onze sites à travers son territoire.

Magnifiques résultats

Relevons encore les magnifiques résultats des trois équipes qui ont participé, en mai, au Concours 2016 de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers, avec deux victoires lors des épreuves de désincarcération et de tonne-pompe, ainsi qu'une seconde place à la moto-pompe.

Egalement en 2016, deux sapeurs-pompiers volontaires ont réussi leur formation d'instructeur fédéral ce qui porte le total d'instructeurs pour le SIS Morget à six. Finalement, rappelons encore l'organisation du gros exercice surprise appelé «Handover» qui a eu lieu le 30 juin au centre charpentiers de Morges.

Moins d'interventions

Concernant les interventions, si le total en 2015 s'élevait à 328 (376 en 2014), 2016 a été une année plus calme avec 285 interventions. Celles liées aux dégâts naturels ont été peu nombreuses, les départs pour feu ont diminué, alors que les sauvetages de personnes et d'animaux ont augmenté et les alarmes automatiques ont repris la tête, dont 3% étaient réelles (départ de feu, surchauffe).

Dans les alarmes qui ont marqué le SIS Morget, il y a notamment la désincarcération sur un planeur à L'Isle le 14 septembre et le feu d'écurie du 3 décembre à Cottens qui était impressionnant par son ampleur. Pas moins de 43 sapeurs du SIS Morget ont été engagés pendant plus de cinq heures pour arriver à bout de ce sinistre qui n'a heureusement pas fait de victimes.

2016 en quelques chiffres

❖ 285 interventions en 2016, soit 3'348 heures effectuées par 2'564 intervenants. Les interventions se répartissent de la manière suivante: 79 alarmes automatiques (28%), 62 feux (22%), 55 inondations (19%), 53 sauvetages (19%), six secours routiers (2%), six pollutions (2%) et 24 interventions diverses (8%). Les alarmes se répartissent en 119 de jour (42%), 102 le week-end (36%) et 64 de nuit, soit de 18h à 7h (22%).

❖ 344 sapeurs-pompiers volontaires au 1er janvier 2016 (314 hommes et 30 femmes) et 298 intervenants au 31 décembre 2016, répartis de la manière suivante: 77 au Détachement de Premiers Secours, 190 au Détachement d'Appuis, 29 à l'école de formation et 2 en congé.

Le rapport de gestion et d'activités 2016 du SIS Morget à été présenté mercredi 15 mars à la presse et aux membres du Comité directeur, en présence de l'Etat major. ■

COMMUNIQUÉ

PUB